

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 50 (1921)
Heft: 14

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVIS

Les maîtres qui désireraient du matériel de gymnastique peuvent s'adresser au Dépôt scolaire, Section A.

Le Dépôt livre encore des tableaux d'histoire sainte (207) pour le prix de 18 francs.

Avis aux institutrices

Une retraite destinée spécialement aux institutrices sera donnée prochainement à la Villa Miséricorde. Elle commencera le lundi, 25 juillet, à 5 heures, pour se terminer le vendredi 29.

Les retraitantes trouveront, à la Villa Miséricorde, chambre et pension pour le prix global de 20 fr.

S'adresser avant le 20 juillet, à la Révérende Mère Supérieure, Villa Miséricorde, Fribourg.

Les institutrices qui n'auraient pas congé à cette époque sont priées de demander une autorisation à l'Inspecteur de l'arrondissement.

La Commission des retraites.

Ne dire que ce qu'il faut, voilà le tact; le dire comme il faut, voilà l'esprit; le dire quand il faut, voilà le jugement.

Publier un service qu'on rend, c'est d'un acte méritoire faire une vulgaire marchandise.

Et l'éducation? Quel en est le triomphe? Est-ce de faire des machines? Non pas. C'est de faire des êtres auxquels se communique un certain *esprit* et qui, à leur tour, aient de l'initiative et une forme propre. Sans cela on dresse, on n'éduque pas. On s'en tient à la lettre morte. La transmission toute littérale d'une formule laisse inerte celui qui la reçoit, comme est inerte celui qui la transmet. Mais pour communiquer l'esprit, il faut agir soi-même comme il convient à un esprit, et il faut s'adresser à un esprit; alors on y suscite le mouvement, la vie et la pensée, on fait que lui-même agit d'une manière propre et personnelle. Et c'est pourquoi l'éducation est une si grande et si noble chose, si difficile aussi : elle contribue à *faire des hommes*.

(OLLÉ-LAPRUNE.)
